



mairie Lesauzedulac
<lesauzedulac.enquetepublique@gmail.com>

enquete publique le sauze du lac

1 message

info@champagne-veuve-olivier.com
<info@champagne-veuve-olivier.com>
À : lesauzedulac.enquetepublique@gmail.com

19 décembre 2022 à
19:07

Bonsoir,

Vous trouverez en pièce jointe un courrier apportant des observations à la modification du PLU

Cordialement

Yves Charpentier



0812_221219202626_001.pdf
306K

MR YVES CHARPENTIER
183 Chemin de Grison
05160 LE SAUZE DU LAC

Le 19 Décembre 2022

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Etant riverain du parc animalier de Serre Ponçon, je m'inquiète de la transformation de la parcelle ZE 63 classée Ntm en zone AC dans le but de construire un bâtiment technique.

La question se pose : Est-ce que les propriétaires du Parc Animalier sont agriculteurs ? Je ne le crois pas .

Pour rappel :

Création et inauguration du parc animalier « la Montagne aux Marmottes » par les autorités locales sans permis de construire signé

Le propriétaire du parc de l'époque demande la création d'un bâtiment technique sur la parcelle ZE64 ; Permis de construire validé sans que le propriétaire du parc ne soit déclaré comme exploitant agricole . Le bâtiment technique ne verra jamais le jour tant que le propriétaire exploitera le parc .

A la vente du parc, l'ancien propriétaire se gardera cette parcelle ZE 64 qui bizarrement ne faisait plus partie du parc et tout aussi étrange, on voit sortir de terre un chalet avec piscine qui ne ressemble en rien au projet initial.

La Mairie du Sauze du Lac n'a jamais rien dit et n'a jamais réclamé ni perçu de taxe d'habitation sur ce chalet pendant des années.

Donc je crois fort que cette révision du PLU pour la parcelle ZE63 soit un bis repetita des dérives du passé et que ce bâtiment technique se transforme en maison d'habitation à court ou moyen terme.

Par ailleurs, je tiens à signaler à la mairie du Sauze du Lac que la ravine des Grisons ne devrait pas servir de pseudo déchetterie au parc animalier.

La qualité de vie et le respect de l'environnement autour du lac de Serre Ponçon est du devoir de tous .

Bien cordialement

